

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

CATALOGUE

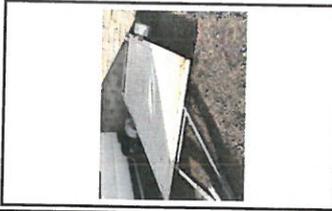
Vente du mardi 26 mai 2020 à 10:00

**Lieu : GARAGE MANRIQUIE 321 AVENUE JEAN MONNET LES PENNES
MIDAREAU**

Cette liste est susceptible de modifications jusqu'au moment de la vente.

Les numéros figurant dans la liste ne correspondent pas à des lots, mais à des références d'inventaires, ces matériels ne seront pas systématiquement détaillés.

N° Lot	Description	
1	Un Renault Master immatriculé CN-880-GW le 27 Novembre 2012 8 CV Diesel BM 6 vitesses blue tooth Galerie Pneus à changer 197.579 Kms	
2	Un camion benne IVECO immatriculé EN-748-PW le 26 Juin 2017 BM 6 vitesses clim blue tooth benne Cabreta en bon état doublé cabine 6 places 8 CV Diesel 124.989 kms	
3	Un camion benne IVECO immatriculé EN-089-DY LE 26 Juin 2017 8 CV Diesel Double cabone 6 places Blue tooth clim BM 6 vitesses Benne Cabreta en bon état 139.3695 kms	
4	Un vehicule Peugeot Partner immatriculé 459 BAJ 13 le 09/02/2007 2 portes benne non amovible BM 5 vitesses 7 CV Diesel 72.849 kms	

N° Lot	Description	
5	Une remorque Gruau immatriculée 6735 PM 13 le 09/02/1990	
6	Un camion benne IVECO Daily 35 C15 H immatriculé FB-344-MR le 31/10/2018 8 CV Diesel Double cabine 6 places 42206 kms GPS Blue tooth	
7	Un Quad BRP de type CAN-AM immatriculé CZ-126-NM le 15/10/2013 5 CV Essence 4X4 crochet d'attelage kms illisibles pas de batterie	
8	Un Ford Ranger pick up immatriculé DD-555-GG le 21/02/2014 7 CV Diesel boîte mécanique 6 vitesses clim blue tooth 4x4 100.308 kms	
9	Un Renault Trafic immatriculé CC-476-HF le 06/03/2012 7 CV Diesel BM 6 vitesses Clim 170.314 Kms Un crochet d'attelage	
10	Audi Q5 V6 3.0 TDI CLEAN immatriculé EG-335-PD le 08/12/2016 136.000 Kms	
11	Un vehicule FIAT 500 immatriculé FM-843-GG le 18/10/2019 4 CV Essence Cabriolet BM 5 vitesses GPS et bluetooth Manque neman et serrure coté conducteur	
12	(Avec réserve) un tracteur Renault High Edition T 520 immatriculé EH-997-KW le 12 Decembre 2016 Puissance 520 chevaux 34 CV Diesel 261.583 kms	

N° Lot	Description	
13	(Avec réserve) un tracteur Renault Magnum immatriculé CT-060-NF le 06 Mai 2013 34 CV Diesel 750.000 kms	
14	Un scooter Piaggio immatriculé CZ 511 H le 19 Mars 2014 50 cm3 manque le neiman kms ignoré sacoche et casque	
15	Un transpalette électrique BT de 2012 Heures travaillées inconnues hauteur 2.9 m portée 1 T	
16	Un karcher professionnel Bosch	
17	Trois groupes électrogènes SDMO Perform 3000	
18	Un compresseur ABAC 50 l modèle 37000 66 de 2008	
19	Un aspirateur Viyper Un aspirateur Karcher MV6 Premium Un aspirateur Rowenta 1200 Watts Un aspirateur Karcher professionnel NT 30	
20	Une table avec une scie circulaire Sima	

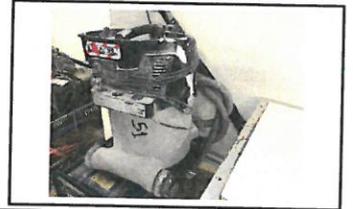
N° Lot	Description
21	Deux ponceuses girafe Flex WST 700 VV 
22	Un laser Novipro ROTA HEX 300 
23	Trois Carelettes manuelles 
24	Une défonceuse Dexter 
25	Une Carelette électrique 
26	Deux perceurs MAKITA Deux perceurs MILWAUKEE Un perceur Hilti sans batterie 
27	Deux postes à souder JYSMI 160 P Un poste à souder SAFOR T 20 Un poste à souder EASY MIG 150 

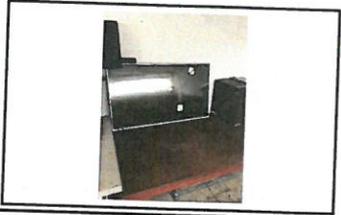
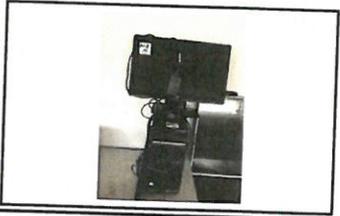
N° Lot	Description	
28	Une pompe à pression Rothenberg ,	
29	Un chauffage de chantier à gaz	
30	5 pieds de laser un laser Spectra	
31	Cinq radiateurs d'appoint à résistance Firefly	
32	4 cartons de kits de rénovation pour sol encrassé	
33	Une règle vibrante neuve avec moteur Honda	
34	1 monte plaques pour le placoplâtre	
35	3 boîtes aux lettres neuves	

N° Lot	Description	
36	Une caisse contenant une dizaine de perceuses, visseuses et meuleuses de marque diverses	
37	Un cloueur Hilti G X 120	
38	Une visseuse à placo Makita Une visseuse à placo Bosch	
39	Une visseuse Bosch GBH 26 E Une visseuse Bosch GSB 14 VE professionnel Un marteau-piqueur Bosch professionnel GBH Une ponceuse orbitale METABO	
40	Un mélangeurs à peinture RUBY avec sa mèche Deux mélangeurs à peinture de marque Bergame	
41	Une scie circulaire Ryobi Une scie crocodile Dewalter Un moteur de porte de garage TUBAUTO PROC COM 73	
42	Une caisse contenant trois disques de marque MAKITA et Milwaukee Un moteur de marque électronique ignition 5.5	

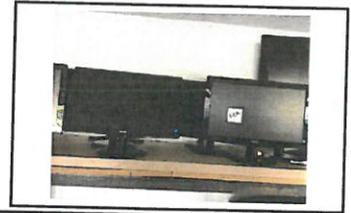
N° Lot	Description	
43	Un lot comprenant 11 projecteurs simples et quatre projecteurs doubles et simples sur pied	
44	Deux machines à projeter la peinture	
45	Un marteau-piqueur MAKITA AVT	
46	Un marteau-piqueur MAKITA AVT	
47	Une scie circulaire MAKITA Une scie circulaire DLX 30 95 PTJ	
48	Une disqueuse et un perforateur MAKITA	
49	Un perforateur Makita Deux disqueuses Bosch	

N° Lot	Description
50	Un perforateur Hilti D E CC Deux enrouleurs de câble électrique
51	Une ponceuse avec accessoires de marque Malka de 2015
52	Un groupe électrogène générateur MCG 27 00 95 DB 50 HZ
53	Une scie circulaire de marque KITY MS 305 DB
54	Une bétonnière électrique Altrad 150 l
55	Huit projecteurs de chantier et une ponceuse à bande
56	Un échafaudage à roulettes 6 m de hauteur Deux escabeaux et une triple échelle



N° Lot	Description
57	Un lot comportant 7 cartons de dalles de faux plafond. Un lot de dalles de polystyrène et de dalles grillagées
	
58	Un stock de 2 palettes de bombes aerosols et peintures pour carrosserie listing communiqué sur demande
59	Une presse à chaud de marque Secabo modèle TC 7 année 2015
	
60	Un écran plat de TV de marque LG 110 cm
	
61	Une unité centrale HP pavillon de 2013 Un écran 17 pouces HP 22 11 X Un clavier une souris
	
62	Deux unités centrales Un écran Asus 19 pouces Un carton contenant des claviers onduleur et diverses connectiques
	
63	Un ordinateur HP all in one 25 pouces et une imprimante Brother
	
64	Deux canapés en cuir 2 places blanc et gris de la marque Château Dax en état d'usage
	

N° Lot	Description
64 B	Une imprimante <i>HP DE 4660 de 2017.</i>
65	Un lot comprenant 16 unités centrales Dell OPTIFLEX (T 1700, 9010 et Lex 740) 28 écrans de marque diverses Philips Samsung d'elle etc.+
66	28 écrans de marque diverses Philips Samsung Dell etc.+ Un TV SAMSUNG 110 cm
67	Six ordinateurs portables SSD Dell 47 8 GO Deux ordinateurs portables Packard Bell Quatre ordinateurs portables Dell Deux ordinateurs portables Lenovo
68	Une imprimante laser couleur Dell 21 50 CDN Une imprimante HP DES 2050 Quatre vidéos projecteurs de marque Acer Toshiba, etc. Une machine à café Nespresso sans cordon
69 B	Un Mac book 13 pouces



N° Lot	Description
70	<p>Un lot de boissons et vins comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> 21 bieres Cubanista 22 petites bouteilles de Perrier 36 jus de fruit en petites bouteilles Pampryl 24 cartons de biere Desperados 72 bieres Cubanista 12 bouteilles d'Evian 24 bouteilles d'eau minerale San Benedetto 10 bouteilles San Pellegrino 18 Club Malte 12 bouteilles d'eau minerale Sans Benedetto <p>En vins :</p> <ul style="list-style-type: none"> 12bouteilles de vin rosé Chateau de Beaupré et Haldus 29 bouteilles de vin rouge Chateau de Beaupré et Ducs de Savoie (dont 5 en 50 cl) 34 bouteilles de vin rosé marque diverse 35 bouteilles de vin blanc marque diverse 5 cubitainers de 10 litres chacun Coté Terre (Blanca Rosé) 7 boutrilles de vin rouge 5 magnums de vin rosé 7 vins mousseux 34 bouteilles de vin blanc et rosé Chateau de Beaupré <p>En apéritif:</p> <ul style="list-style-type: none"> 24 bouteilles de Lillet <p>Bieres:</p> <ul style="list-style-type: none"> 36 bouteilles de Biere FADA 12 bieres de la marque Pietra <p>Champagne:</p> <ul style="list-style-type: none"> Un carton de champagne Paul Roman 6 bouteilles <p>Alcool fort :</p> <ul style="list-style-type: none"> 21 bouteilles (Gin, vodka, Malibu, etc....) <p>Une caisse de 20 bouteilles d'eau minerale plate et gazeuse</p> <ul style="list-style-type: none"> 7 packs de Coca 2 caisses d'environ 60 petites bouteilles (Coca Jus de FRauits, pPerrier, Orangina etc...)
71	Un video projecteur Canon LV WX 320
72	Un vélo VTT fourche de marque Lefty
	
73	Une Apple Watch
	
74	Un petit matériel de type cardio de marque magnéto
	

N° Lot	Description	
75	Un ordinateur portable Toshiba et deux unités centrales Fujitsu Et deux écrans de marque AOC et HP	
76	Un carton comprenant une imprimante DELL cinq switch et une mini tablette Time 2S	
77	Un canapé en cuir vert trois places Trois fauteuils en cuir vert Une table basse de salon ovale Une TV Philips de 2011 Trois tables hautes et 12 tabourets avec assise en osier	
78	Une imprimante Dell C 2660 Une imprimante Dell B 12 65 DF W	
79	17 unités centrales de marque Dell etc.	
79 B	17 unités centrales Dell etc..	
80	Deux fours micro-ondes Pro Line et Daewo	
81	Trois Paper Board	

N° Lot	Description	
82	15 ordinateurs portables de marque Dell, Philipps, Lenovo, MSI	
82BIS	15 ordinateurs portables Dell, Phillips ACER etc	
82TER	7 ordinateurs portables Phillips, Dell MSI etc...	
83	10 vidéos projecteurs de marque Acer et autres	
84	Six écrans muraux	
85	Deux fours micro-ondes de marque Daewo et Séverin	
86	30 écrans 15 pouces de marque Samsung, Dell, Phillips etc..	
87	30 écrans 15 pouces de marque Samsung, Dell, Phillips etc..	
88	29 écrans 15 pouces de marque Samsung, Dell, Phillips etc..	
89	Une imprimante pour plan de marque canon IP F7 170	

N° Lot	Description
--------	-------------

CONDITIONS DE VENTE

Les conditions de vente sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français. Les diverses dispositions des conditions générales de vente sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une quelconque de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs mandataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant et conduite en euros.

Les objets vendus seront livrés dans l'état où ils se trouvent présentement, aucune réclamation n'étant admise ultérieurement à l'adjudication et notamment sans aucune garantie quelle qu'elle soit. Cette vente aura lieu aux frais, risques et périls de l'adjudicataire sans garantie aucune, notamment de l'état de désignation, d'époque, de force, de puissance, de nombre, etc., et sans recours possible contre qui que ce soit, et pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée ;

Une exposition publique préalable ayant permis, en outre, aux amateurs de se rendre compte de l'état et de la nature des objets proposés, de les examiner ou de les faire examiner par toute personne à leur convenance afin d'encherir en connaissance de cause. Les indications orales ou écrites étant purement facultatives et indicatives, les objets d'occasion ayant toujours subi des altérations, des détériorations, dégradations, dues à l'usage ou à l'ancienneté, et des réparations de fond, c'est-à-dire non visible au premier examen, ou de surface. Les quantités sont indiquées à titre purement indicatif. En conséquence de ce qui précède, les adjudicataires n'auront aucune action, soit en résolution, soit en dommages et intérêts, soit en diminution de prix, à exercer contre le requérant pour quelque raison que ce soit, soit d'éviction, soit de défauts apparents, soit même de défauts cachés. Les reproductions au catalogue ou sur Internet des oeuvres ou biens sont aussi fidèles que possible, une différence de coloris ou de tons étant néanmoins possible. Les dimensions et poids ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Toute personne souhaitant participer aux enchères est tenue, au moment de sa première adjudication, de remettre au personnel de l'hôtel des ventes, une plaquette numérotée, en échange d'un document justifiant de son identité (CNI, passeport, extrait Kbis), d'un justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone fixe et mobile, quittance de loyer) et d'un chèque de garantie de 500 € à l'ordre de la **SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL** ou d'une caution de 500€ en espèces;

LES ENCHÈRES TÉLÉPHONIQUES ET INTERNET

La prise en compte et l'exécution des enchères téléphoniques et par internet est un service gracieux rendu par l'Hôtel des Ventes. À ce titre, notre société n'assumera aucune responsabilité si la liaison téléphonique ou réseau informatique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que la SCP soit prête à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques au plus tard jusqu'à la fin des horaires d'Expositions, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution au titre d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.

Les lots adjugés sont et demeurent aux risques et périls des adjudicataires, et ce, dès l'adjudication prononcée.

Elle se fera au plus offrant et dernier enchérisseur après trois criées successives. S'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même lot, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot "**Adjugé**", le lot sera remis aux enchères et tout le public sera admis à enchérir de nouveau : L'objet disputé sera adjugé au plus offrant et dernier enchérisseur.

L'adjudicataire paiera au comptant le prix de l'adjudication TTC majoré de 12% HT, soit 14.40% T.T.C sur une vente judiciaire, ces frais seront de 15 % HT soit 18 % TTC sur une vente volontaire. correspondant aux émoluments de l'officier vendeur et à la T.V.A. Chaque adjudicataire recevra une facture détaillée laissant apparaître la désignation du bien, le montant de l'adjudication, le montant des frais et le montant de la TVA.

Les paiements en espèces sont plafonnés à 1000€ frais et taxes compris pour les particuliers et professionnels ressortissants français et 15000€ frais et taxes compris pour les particuliers ressortissants étrangers sur justification de leur identité et de leur domicile fiscal. Les adjudications sont exprimées en

N° Lot	Description
--------	-------------

€uros

Il est conseillé aux acheteurs d'obtenir de leur banque une lettre accreditive pour la valeur avoisinant le montant de leur achat ou de régler par carte bancaire ou virement SEPA.

En cas de paiement par chèque non certifié par l'adjudicataire, le retrait des objets pourra être différé jusqu'à encaissement certain. Les clients non-résidents en France ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire SWIFT. Tout adjudicataire devra, en attente du bordereau définitif et récapitulatif, remettre un chèque de provision et de garantie ou un acompte suffisant en espèces. A défaut de ce qui précède ou en cas de difficulté dont seul l'officier vendeur sera juge, le lot pourra être remis en vente immédiatement ou ultérieurement sur folle enchère, sans mise en demeure ni d'aucune autre formalité, aux frais, risques et périls de l'adjudicataire défaillant. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de réclamer les chèques certifiés, un accreditif de banque ou toutes autres références. En cas de règlement par un chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère et de remise en vente pourra être poursuivie ultérieurement. L'Huissier de Justice Officier Vendeur se réserve expressément le droit de ne délivrer les lots qu'après encaissement effectif du chèque crédité à son compte, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage ou d'enlèvement avant régularisation. La vente est réputée nulle si le défaut de paiement aux conditions requises ci-dessus est constatée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur au moment de la vente ou juste après celle-ci dans le délai de 48 heures. L'objet restant la propriété du vendeur qui ne pourra contester la nullité de l'adjudication.

Les acquéreurs devront prendre possession dès l'enchère du lot qui leur aura été attribué et devra l'enlever immédiatement.

En tout état de cause, l'officier vendeur dispose d'un droit de rétention sur tous les lots adjugés et dont le prix total (frais inclus) ne lui a pas été intégralement réglé. L'enlèvement des véhicules ne peut s'opérer qu'une fois le règlement effectué. **L'enlèvement doit intervenir au plus tard LE JOUR QUI SUIT LA VENTE.** Passé ce délai, des frais de gardiennage seront facturés par l'officier-Vendeur à l'adjudicataire. Le magasinage n'engage pas la responsabilité de l'officier Ministériel Vendeur à quelque titre que ce soit;

La vente étant faite aux risques et périls de l'adjudicataire, qui se chargera de procéder aux mises en conformités des matériels vendus aux réglementations en vigueur en la matière, et notamment le contrôle technique automobile le cas échéant. Afin d'enlever le véhicule, l'adjudicataire doit obligatoirement avoir souscrit préalablement une assurance automobile. A compter de la mise à disposition, l'adjudicataire est soumis à la réglementation applicable en matière de code de la route, de transport privé ou public, de réglementation du travail, en ce qui concerne les matériels qui doivent être mis en conformité, et à toutes les obligations légales liées à l'utilisation du véhicule ou matériel.

L'enlèvement doit se faire avec les précautions d'usage. l'officier vendeur ne pouvant en aucun cas et sous aucun prétexte être tenu responsable des dégâts et dommages de quelque nature causés, tant aux locaux qui doivent être remis en état sous la conduite de l'architecte propriétaire, qu'aux objets et ce, à l'occasion de l'enlèvement, du démontage ou du transport des lots adjugés. Si des sociétés sous traitantes interviennent, celles-ci doivent être assurées et immatriculées Les démontages n'interviendront qu'après purges des machines et chaudières réalisées par la société désignée par l'Huissier de Justice Officier Vendeur. Les sociétés intervenantes sur site devront justifiées de contrat de travail pour leurs salariés. Tout bien adjugé devra être enlevé par l'adjudicataire. Un dépôt de garantie pourra être exigé pour cette phase de démontage et enlèvement.

A défaut du paiement immédiat de l'enchère, le lot adjugé sera revendu sans désenlever sur folle enchère dans le mois suivant, et si le prix de la deuxième adjudication n'est pas au moins égal à celui du fol enchérisseur, ce dernier restera redevable de la différence constatée en moins, il ne saura prétendre à aucune indemnité si l'adjudication sur folle enchère est supérieure à sa première adjudication.

Dispositions communes aux livraisons dans l'Union Européenne et aux exportations hors de l'Union Européenne :Le paragraphe suivant ne concerne que les biens annoncés " vendus avec TVA ". L'exportation ne peut se faire que lorsque la voiture est annoncée VENDUE AVEC ORIGINAL DE CARTE GRISE en cas de vente

N° Lot	Description
--------	-------------

volontaire et certificat des caractéristiques en cas de vente judiciaire. Cette mention signifie qu'elle sera disponible et non qu'elle sera immédiatement remise. DES LA CARTE GRISE REMISE, l'exportation est obligatoire dans les 30 jours maximum tant pour l'union européenne que pour tous les autres pays ; passé ce délai, l'exportation ne peut plus faire l'objet du remboursement de la TVA.

Livraisons dans l'Union Européenne : Obligation de donner immédiatement au moment de la vente son numéro de TVA intra-communautaire, avec justificatif de validité, qui doit figurer dès l'édition sur le bordereau faisant office de facture. Cette mesure est cependant insuffisante pour le remboursement de la TVA, l'acheteur devant justifier de l'exportation vers un autre état membre. Pas de remboursement possible si un de ces documents est manquant et toujours dans les limites du délai de UN MOIS. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

Exportations hors de l'union européenne: L'acquéreur non communautaire doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter et dispose d'un délai de 30 jours à compter de la vente pour adresser à l'Officier Vendeur l'exemplaire " 3 " du document " EX 1 " visé par les bureaux de douanes de sortie du territoire et d'entrée du bien. Il est obligatoire que ces documents " EX 1 " fassent apparaître l'Officier Vendeur, la SCP DE BENEDICTIS COEFFARD MAUREL comme expéditeur. Le remboursement de TVA interviendra dans les 2 mois suivant la remise des justificatifs à l'Officier Vendeur seulement par chèque bancaire au nom de l'acquéreur.

La sortie du territoire français

La sortie d'un lot de France peut être sujette à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot concerné par cette disposition. Le retard ou le refus de délivrance par l'administration des documents de sortie du territoire, ne justifiera ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution.

Droit de préemption

L'Etat peut exercer sur toute vente publique d'oeuvre d'art un droit de préemption sur les biens proposés à la vente, par déclaration du ministre chargé de la Culture aussitôt prononcée l'adjudication de l'objet mis en vente. L'Etat dispose d'un délai de 15 (quinze) jours à compter de la vente publique pour confirmer l'exercice de son droit de préemption. En cas de confirmation, l'Etat se subroge à l'adjudicataire. <Req_Num><Vte_Lieu><Vte_Lieu>